



CAPACITÉ

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND

Services écosystémiques, communication et networking

Bienvenue à tous à notre première lettre d'information électronique de 2014. Dans ce numéro de Capacité, nous irons en République dominicaine, où le concept de services écosystémiques fait son chemin, et bénéficie du soutien du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (*Critical Ecosystem Partnership Fund – CEPF*), qui contribue à promouvoir le concept à travers plusieurs projets.

Nous continuons notre rubrique *Conseils et thèmes pour une bonne gestion de projets* dans cette édition de Capacité et nous abordons les règles du CEPF en matière d'approvisionnement. Cliquez sur le lien dans l'article pour télécharger le très utile « arbre décisionnel » développé par le Secrétariat comme guide de référence dans le cadre de vos décisions en matière d'approvisionnement.

Notre rubrique « En bref » comprend des comptes-rendus de projets mis en œuvre par Panos Caraïbes et Rainforest Alliance, deux bénéficiaires de subventions pour des projets de renforcement de mise en réseaux et de renforcement des capacités. Nous avons également souhaité partager des informations relatives à un nouveau site web et une plateforme de mise en réseaux pour les professionnels des aires protégées qui fut lancée en début d'année – Parks Caribbean. Même si l'organisation à l'origine de cette initiative, Ecotech Ltd., n'est pas un bénéficiaire de subvention du CEPF, le site web de Parks Caribbean offre un espace pour l'apprentissage et la mise en réseau de tous ceux qui travaillent au sein des aires protégées. Vous pouvez lire les articles complètes dans la version anglaise du numéro 8 de Capacité.

Dans ce numéro de Capacité, et comme il est de coutume, nous vous tenons aussi informés des derniers développements. Consultez la liste des nouvelles subventions pour la période, et les nouvelles listes sur l'Eco-Index de Rainforest Alliance. Si vous n'avez pas encore lu le compte-rendu de l'évaluation mi-parcours du programme du CEPF, vous pouvez en savoir plus ici et en cliquant sur le lien correspondant dans l'article.

L'Equipe régionale de mise en œuvre (ERM) à CANARI.



Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (*Critical Ecosystem Partnership Fund – CEPF*) est un programme conjoint de l'Agence française de développement, de Conservation International, l'Union européenne, le Fonds pour l'environnement mondial, le gouvernement du Japon, la Fondation MacArthur et la Banque mondiale.

Le programme fut lancé en août 2000 et depuis, a aidé la société civile dans ses efforts de conservation de la biodiversité dans 22 *hotspots*, à hauteur de 151 millions de dollars US de subventions. Le CEPF investit 6,9 millions de dollars US dans les îles des Caraïbes au cours d'une période de 5 ans (octobre 2010 – octobre 2015).

CAPACITÉ 8

Mars 2014

Dans ce numéro:

Gestion de la Biodiversité et des Services Écosystémiques 2

Conseils et Thèmes pour une Bonne Gestion de Projet : Les Règles du CEPF en Matière d'Approvisionnement 4

En Bref... 4

Le Compte-Rendu de l'Evaluation Mi-parcours du Programme d'Investissement du CEPF est Maintenant Disponible 9

Nouvelles de l'Eco-Index 10

Subventions Octroyées Janvier - mars 2014 11



Gestion de la biodiversité et des services écosystémiques Une relation intrinsèquement liée au bien-être humain

- *Leida Buglass – Coordinateur pays pour l'ERM, République dominicaine*

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND



La biodiversité est intrinsèquement liée au fonctionnement des écosystèmes et des multiples biens et services environnementaux qui en découlent. La diversité biologique gagne en importance tandis que la société commence à comprendre et à apprécier comment la nature peut contribuer au bien-être humain. Parmi les bénéfices, on peut citer la qualité et la quantité de l'eau, la propreté de l'air, la rétention des sols, les remèdes naturels et pharmaceutiques, les opportunités pour les activités de récréation, la pollinisation, la protection contre les changements climatiques, et la résistance au changement climatique.



Jorge Luis Brocca @ 2012

Les services des écosystèmes que le Parc national de Sierra de Bahoruco fournит sont multiples, entre eux : réglementation climatique, disponibilité hydrique pour la production d'aquifères tant pour la République dominicaine comme pour Haïti, la formation des sols et le réglementation de nutriments.

© Jorge Broca/Sociedad Ornitológica de la Hispaniola

dent une composante qui y est liée. Les financements du CEPF contribuent à la promotion d'une variété d'actions parmi lesquelles :

- La régulation des fonctions écosystémiques à travers :
 - ◊ le contrôle des espèces invasives - Grupo Jaragua, Island Conservation, et Fondo Pronaturaleza Inc. (PRONATURA) ;
 - ◊ la séquestration du carbone – Consorcio Ambiental Dominicana (CAD) ; et
 - ◊ la foresterie analogue – PRONATURA.
- L'amélioration du bien-être et des moyens de subsistance et la pollinisation par le biais de la diversification de la production des cultures et la promotion de l'apiculture – Centro para el Desarrollo Agropecuario y Forestal (CEDAF) et Grupo Jaragua.

Il existe par ailleurs une sensibilisation accrue au fait que la gestion collaborative et effective des aires protégées est fondamentale pour le maintien de ces services. Un symposium, « *Expériences dans la gestion des services écosystémiques en Amérique centrale et dans la Caraïbe* », qui a eu lieu plus tôt cette année en République dominicaine, a montré comment la gestion et la conservation des ressources naturelles contribuant à la provision des services écosystémiques encourage les partenariats qui vont au-delà de la communauté œuvrant pour la conservation de la biodiversité (voir encadré).

Avec cette appréciation croissante du lien entre la conservation de la biodiversité et les services environnementaux en République dominicaine, il n'est pas surprenant que plusieurs des projets financés par le CEPF contribuent à la gestion de la biodiversité pour la provision des services écosystémiques, ou possèdent une composante qui y est liée. Les financements du CEPF contribuent à la promotion d'une variété d'actions parmi lesquelles :





- L'évaluation des biens publics vitaux à travers la promotion du paiement pour les services environnementaux par le biais de l'évaluation économique des ressources en eau dans les zones clés pour la biodiversité - Instituto Técnico de Santo Domingo (INTEC).
- Les services socio-culturels tels :
 - ◊ l'écotourisme – Sociedad Ornitológica de la Hispaniola (SOH), Instituto Dominicano de Desarrollo Integral (IDDI), Sociedad para el Desarrollo Integral del Nordeste (SODIN) ;
 - ◊ la communication et la sensibilisation environnementale – Fundación Loma Quita Espuela, Panos Caraïbe et Rainforest Alliance.
- L'assistance au développement de politiques environnementales avec :
 - ◊ l'établissement de réserves privées pour la conservation de la biodiversité – CAD
 - ◊ la préparation et la mise en œuvre de plans de gestions et/ou d'accords de conservation – PRONATURA, IDDI, SOH et Conservation International (CI).

La gestion intégrée de la biodiversité et des services écosystémiques représente un changement de paradigme dans l'approche de la conservation de la biodiversité. La façon dont ces projets ont contribué aux divers modèles et mécanismes de gestion, le plaidoyer politique, et la communication, ont porté la biodiversité à l'attention de la société dans son ensemble, ce qui a contribué à la création d'un groupement pour l'engagement en ce sens. La gestion de la biodiversité comprend des processus divers, y compris des efforts pour la restauration des habitats et des écosystèmes, l'utilisation durable et la préservation de la biodiversité, ainsi que la création d'une base de connaissance par la collecte, l'analyse et le partage d'informations, et la mise en réseau.

Les organisations de la société civile en République dominicaine ont reconnu le rôle stratégique qu'elles ont à jouer pour la promotion de la conservation de la biodiversité afin de sauvegarder les écosystèmes qui renforcent la société dominicaine dans son ensemble, et sont essentiels pour le développement du pays, et pour garantir sa compétitivité sur le long terme. 

Mise en lumière de l'importance de la conservation et d'une gestion durable des services écosystémiques

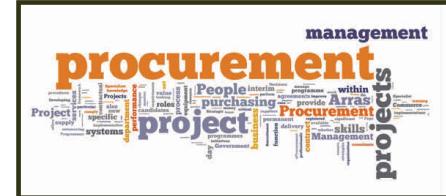
A la fin du mois de janvier 2014, plus de 80 participants en provenance de cinq pays et 31 institutions se sont rencontrées à Santo Domingo dans le cadre du VIII Congrès sur la Biodiversité pour un symposium d'une journée sur la gestion des services écosystémiques, organisé par des bénéficiaires du CEPF, Consorcio Ambiental Dominicano (CAD) et l'Institut technologique de Santo Domingo (INTEC), en collaboration avec le ministère de l'environnement et des ressources naturelles.

Au cours du symposium sur les « *Expériences dans la gestion des services écosystémiques en Amérique centrale et dans la Caraïbe* », les discussions ont souligné le fait que la gestion des services écosystémiques permet non seulement de mettre un frein à la dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité, mais contribue également à rendre la biodiversité plus visible, en mettant l'accent sur l'intérêt des biens et services fournis aux citoyens, aux secteurs publics et privés, ainsi qu'aux autorités locales. Cliquez sur ce lien pour consulter les documents de la conférence ainsi que les présentations.http://www.cad.org.do/publicaciones/archivos/Libro_Resumenes_Simposio.pdf

La gestion de la biodiversité comprend des processus divers, y compris des efforts pour la restauration des habitats et des écosystèmes, l'utilisation durable et la préservation de la biodiversité, ainsi que la création d'une base de connaissance par la collecte, l'analyse et le partage d'informations, et la mise en réseau.



Conseils et thèmes pour une bonne gestion de projet : Démystification des règles du CEPF en matière d'approvisionnement



Même si elles peuvent sembler particulièrement complexes, les règles du CEPF en matière d'approvisionnement ont été mises en place afin de promouvoir une concurrence juste et transparente, tout en minimisant les risques de fraude et de collusion. Ces mesures sont inscrites aux contrats pour les petites et larges subventions du CEPF et existent pour guider les bénéficiaires de subventions dans le cadre de leurs décisions relatives à l'achat de biens, services professionnels ou travaux auprès de sources extérieures, et afin de garantir l'impartialité, la transparence et la responsabilité. Les principaux éléments des règles en matière d'approvisionnement sont expliqués ci-dessous.

1. Le seuil de 5000\$US : Si vous achetez des biens, des services professionnels ou travaux à un coût total de *moins de 5000\$US*, il n'est pas nécessaire de passer par un processus d'appel d'offres, et il n'est pas non plus nécessaire d'obtenir l'accord préalable du CEPF. Il s'agit là d'un achat « commercial ».

Si votre achat est *supérieur à 5000\$US mais inférieur à 50 000\$US*, vous devez soit passer par un processus compétitif d'appels d'offres ou appliquer les règles en matière d'approvisionnement auprès d'un fournisseur unique. Le CEPF a aussi des règles spécifiques pour l'achat de véhicules.

2. Lorsque l'autorisation préalable du CEPF est nécessaire pour des achats : Vous devez obtenir l'autorisation préalable du CEPF dans les quatre cas de figure suivants :

- a. **Approvisionnement auprès d'un fournisseur unique.** Si vous souhaitez acheter un bien, un service professionnel ou des travaux d'un montant de *5000\$US ou plus sans passer par le processus compétitif d'appel d'offres* décrits dans les points 4 et 5 ci-dessous, vous devrez obtenir l'autorisation du CEPF. Vous devrez soumettre une justification pour source unique en utilisant le modèle fourni par le CEPF. Vous devrez obtenir l'autorisation écrite avant de continuer.
- b. **Impossibilité d'obtenir trois offres valables.** Si vous passez par un processus compétitif d'appels d'offres et que vous ne parvenez pas à obtenir trois offres, mais que vous avez par ailleurs identifié un fournisseur approprié, ceci sera considéré comme un approvisionnement auprès d'un fournisseur unique. Vous devrez alors vous référer à la procédure expliquée au point 2(a).
- c. **Achat de véhicule (voiture).** Voir point 5 ci-dessous.
- d. **Biens, services ou travaux d'un montant égal ou supérieur à 50 000\$US.** Le CEPF dispose d'un autre seuil de 50 000\$US. Veuillez contacter le CEPF afin d'obtenir les règles additionnelles pour les appels d'offres dans ces cas de figure.



Les procédures en matière d'approvisionnement s'appliquent aux petites et larges subventions. L'ERM accorde son autorisation préalable au nom du Secrétariat du CEPF pour les petites subventions.

3. Lorsque l'autorisation préalable du CEPF n'est pas nécessaire : Vous n'avez pas toujours besoin de l'autorisation du CEPF pour effectuer un achat. Si les biens, services ou travaux coûtent 50 000\$US ou moins, et sont inscrits au budget initial de votre projet, le Secrétariat du CEPF ne doit pas donner son autorisation préalable, sauf si vous êtes dans l'impossibilité d'obtenir au moins trois offres ou devis, ou que le CEPF vous a spécifiquement demandé de le consulter. Vous devez toutefois suivre la procédure compétitive d'appels d'offres expliquée au point 4 ci-dessous.

4. Marche à suivre pour un processus compétitif d'appels d'offres :

a. Biens d'un montant total égal ou supérieur à 5000\$US

- Développer une description écrite claire des caractéristiques techniques du bien (conditions acceptables, standards minimums etc.)
- Obtenir *au moins trois devis* à partir de vos spécifications. Il ne suffit pas de demander les trois devis, vous devez les obtenir en main propre. Disposer de moins de trois devis équivaut à un approvisionnement auprès d'un fournisseur unique, et vous devrez donc vous référer à la procédure décrite au point 2(a).
- Vous devrez obtenir des devis de commerces honorables qui achètent et vendent les biens en question dans le cadre de leurs opérations commerciales régulières. Les devis doivent répondre à toutes les conditions requises stipulées dans le document d'appel d'offres, y compris la description et la quantité des biens, ainsi que le moment et la localisation de la livraison.
- Une fois que vous disposez des devis et que vous avez pris une décision, écrivez une note justificative expliquant les raisons de votre choix à partir des spécifications techniques.
- Conservez toute la documentation relative à ce processus dans vos archives afin de pouvoir la mettre à la disposition du CEPF ou de l'un des bailleurs, si la demande vous est faite.

b. Services professionnels d'un montant égal ou supérieur à 5000\$US :

- Préparer les termes de référence (TdR) comprenant:
 - ◊ Les détails relatifs aux projets, votre organisation, le CEPF
 - ◊ Les détails de la tâche qui requiert la demande d'assistance
 - ◊ Les qualifications désirées pour le candidat idéal
 - ◊ Les résultats prévus et période de livraison
 - ◊ La méthodologie pour l'évaluation de performance et de qualité
 - ◊ Les explications sur le processus de sélection



- Obtenir *au moins* trois CVs sur la base des qualifications de la personne. Il ne suffit pas de faire une demande pour obtenir trois CVs, il faut que vous les obteniez en main propre. Disposer de moins de trois CVs requiert la mise en œuvre des procédures de fournisseur unique et vous devrez vous référer à la procédure expliquée au point 2(a).
- Une fois que vous disposez de tous les devis et que vous avez pris une décision, rédigez une note justificative expliquant les raisons de votre sélection.
- Conservez toute la documentation relative à ce processus dans vos archives afin de pouvoir les mettre à la disposition du CEPF ou de l'un des bailleurs, si la demande vous en est faite.

5. Acheter un véhicule (voitures uniquement) avec les fonds du CEPF : Lorsque vous achetez un véhicule quelconque, vous devez passer par un processus compétitif d'appel d'offres et demander l'autorisation écrite du CEPF **avant** de procéder à l'achat.

La procédure est généralement similaire au processus compétitif d'appels d'offres pour les biens, avec les conditions spécifiques suivantes :

- a. Les requêtes pour devis doivent être fondées sur les caractéristiques techniques du véhicule (par exemple : caractéristiques requises, standards minimum acceptables) et pas en fonction d'un modèle ou d'une marque particulière.
- b. Vous devez obtenir des devis d'un concessionnaire automobile réputé, c'est-à-dire d'un commerce qui achète et vend des voitures au titre de ses opérations régulières. Les devis doivent répondre à toutes les spécifications dans la requête pour les devis, y compris une description du véhicule, et doivent spécifier le prix, la date et le lieu de livraison.
- c. Vous devez obtenir l'approbation écrite du CEPF avant de procéder à l'achat.

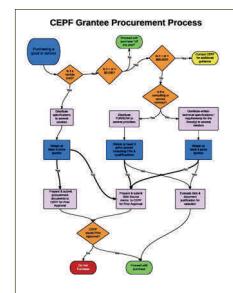
6. Les formulaires pour les procédures d'approvisionnement sont disponibles auprès du Secrétariat du CEPF ou de l'ERM :

- Formulaire de justification de fournisseur unique
- Note de justification de sélection

7. Tenue des registres : Peu importe la procédure pour les approvisionnements que vous utilisez (même si vous effectuez des achats "commerciaux" de moins de 5000\$US, il est important de conserver la documentation dans vos archives afin d'être en mesure de la présenter si la demande vous en est faite.

Le CEPF a développé un arbre décisionnel pour vous aider dans le cadre du processus d'approvisionnement. [Cliquez ici pour le télécharger en anglais.](#)

Y-a-t-il des thèmes ou sujets sur la gestion de projet que vous voudriez que nous abordions dans des prochaines numéros de Capacité? Laissez-nous un message a : cepf-rit@canari.org





En bref...

Les versions complètes des articles suivants sont disponibles dans la version en [anglais du numéro 8 de Capacité](#).

Félicitations à l'ordre du jour après l'atelier pour les media et la société civile des Caraïbes de Panos Caraïbes

- **Petre Williams Raynor, Chargée de programme senior, Panos Caraïbes**



Des membres de la société civile ont participé récemment à un atelier de formation en communication en Jamaïque et en sont sortis avec de nouvelles connaissances, et en faisant l'éloge de l'atelier, qui leur a donné l'opportunité de se rencontrer, ainsi que des professionnels du monde des media, afin de collaborer, débattre, et de discuter des stratégies relatives à la communication dans le domaine de la conservation.

L'atelier des 28 février et 1er mars derniers fut mis en œuvre par Panos Caraïbes, dans le cadre du projet financé par le programme du CEPF intitulé «*Renforcement de l'engagement de la société civile de la Caraïbe pour la conservation de la biodiversité par le biais de la mise en réseau locale et régionale et le partage effectif des connaissances et des meilleures pratiques*». L'atelier organisé en Jamaïque fut le second des trois ateliers organisés dans le cadre de ce projet. Le premier avait eu lieu en Haïti en février et le troisième en République dominicaine les 13 et 14 mars.



Participants membres de la société civile et des media échangent des idées pendant une session de travail de groupe pendant l'atelier Panos Caraïbe en Jamaïque.

© Emma Lewis

une campagne d'éducation à l'environnement.

 Afin d'en savoir plus sur ce que les participants ont pensé de l'atelier et pour plus d'information sur le projet, [voir la version complète de l'article dans la version anglaise du numéro 8 de Capacité](#).



En bref...

Webinar sur les media sociaux pour les bénéficiaires de subventions

- **Dipika Chawla, Rainforest Alliance**

Le 10 mars dernier, Rainforest Alliance et Panos Caraïbes ont présenté un webinar informatif sur les médias sociaux et les meilleures pratiques pour les ONG œuvrant pour la conservation de la biodiversité.

Les différents thèmes discutés furent les suivants : un aperçu des diverses plateformes de média sociaux, le rôle des média dans le cadre d'une stratégie globale de communication, la création de contenu convaincant pour vos audiences, et les meilleures pratiques en ce qui concerne la fréquence et le moment le plus approprié pour publier des posts.

Un enregistrement du webinar et des liens pour les présentations sont disponibles à l'adresse suivante : www.eco-index.org/cepf/webinars/

Parks Caribbean: Une ressource pour la gestion des aires protégées

- **Lloyd Gardner, Directeur, Ecotech Inc. Limited**



Dans le cadre des efforts pour sensibiliser le public aux divers avantages des aires protégées, tout en fournissant simultanément de l'assistance aux professionnels de la gestion des aires protégées, Ecotech Inc. Limited a lancé Parks Caribbean (<http://parkscaribbean.net>) en janvier 2014.

Le site web de Parks Caribbean présente les multiples bénéfices économiques, sociaux et environnementaux dérivés du développement des aires protégées, et fournit des informations sur les différents sites, programmes et projets. Le site web contient des informations pour une large audience, ainsi que des informations et publications plus techniques qui peuvent être utilisées par les professionnels et les décideurs politiques.

Les professionnels des aires protégées peuvent utiliser le site web Parks Caribbean et les services qui y sont associés de plusieurs manières. ☀

Pour plus d'information à propos de Parks Caribbean, veuillez contacter: Lloyd Gardner, Directeur, Ecotech Inc. Limited, info@parkscaribbean.net

☀ Pour en savoir plus, [cliquez ici pour avoir accès à la version complète de l'article dans la version en anglais du numéro 8 de Capacité.](#)



Le compte-rendu de l'évaluation mi-parcours du programme d'investissement du fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques est maintenant disponible

Le *compte-rendu de l'évaluation mi-parcours du programme d'investissement du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (Critical Ecosystem Partnership Fund – CEPF)* dans le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes est maintenant disponible. Le compte-rendu fut préparé par CANARI et reflète les analyses et recommandations émanant d'une analyse de multiples parties prenantes qui ont évalué les progrès du programme d'investissement à mi-parcours en 2013.



Le programme du CEPF dans les îles de la Caraïbes a permis de placer la conservation de la biodiversité sur l'agenda des pays de la région.

© Jorge Broca/Sociedad Ornitológica de la Hispaniola (SOH)

ciété civile afin qu'elles puissent utiliser les résultats du programme pour influencer les politiques et faciliter la mise en réseau entre la société civile, le gouvernement et les partenaires du secteur privé.

Tandis que le programme cherche à consolider les retombées positives des deux ans et demi de la première partie de la mise en œuvre de celui-ci, et afin de combler les lacunes identifiées au sein du portefeuille, dans le cadre des nouveaux investissements au cours de la durée de temps restante pour la mise en œuvre du programme, l'accent sera mis en particulier sur : l'assistance au développement et à la mise en œuvre des plans de gestion ; l'intégration de la conservation de la biodiversité aux mesures pour la planification et le développement, et l'assistance continue au renforcement des capacités et la mise en réseau. ☀



[Click here for the Executive Summary of the report. \(PDF\)](#)

[Click here to access the full report. \(PDF\)](#)

[Click here to see all the reports of the review process that fed into the summary report.](#)

Les parties prenantes, bénéficiaires de subventions du CEPF, partenaires au sein de la société civile et du gouvernement, ont pensé que le programme du CEPF avait obtenu d'excellents résultats. Le programme a permis de placer la conservation de la biodiversité sur l'agenda des pays de la région. Il a aussi fourni de nouveaux éléments d'information pour des actions concrètes, et a facilité la mise en réseau et la formation de partenariats aux niveaux national et régional.

Afin de garantir que les résultats du programme du CEPF dans les îles des Caraïbes soient durables au-delà de la fin prévue du programme en septembre 2015, les parties prenantes ont recommandé que l'accent soit mis sur la communication des résultats, des meilleures pratiques et des thèmes clés. Ils ont aussi souligné la nécessité pour le programme de renforcer les capacités des organisations de la so-



Nouvelles de l'Eco-Index

- **Melissa Norman, Rainforest Alliance**

Le CEPF a accordé une subvention à Rainforest Alliance afin, d'une part, de publier les profils des projets des tous les bénéficiaires de subventions sur l'Eco-Index, et d'autre part, d'y présenter les projets sélectionnés dans les publications "Stories from the Field" et "Eco-Exchange" et, enfin, d'organiser et de faciliter plusieurs webinars entre les bénéficiaires et avec des experts reconnus (voir article lié page 8).



Tous les boursiers du CEPF dans le *hotspot* des îles des Caraïbes sont encouragés à participer. Pour ajouter votre projet à la base de données Eco-Index, veuillez visiter http://www.eco-index.org/questionnaire/Questionnaire_Eco-Index.doc ou veuillez contacter Dipika Chawla à l'adresse suivante : dchawla@ra.org

Projets récemment ajoutés à l'Eco-Index :

- Planification de la gestion dans les zones clés pour la biodiversité de Bight, Portland Ridge et Hellshire Hills en Jamaïque : <http://eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1582> Un article sur ce projet est disponible dans notre bulletin *Eco-Exchange* : [http://www.eco-index.org/eco-exchange/2013/décembre_13.html](http://www.eco-index.org/eco-exchange/2013/decembre_13.html)
- Réseautage régional et développement de stratégies pour les espèces exotiques envahissantes dans les zones clés pour la biodiversité prioritaires du CEPF dans les Caraïbes : <http://eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1583>
- Analyse de faisabilité, planification opérationnelle et renforcement des capacités pour l'éradication des espèces exotiques envahissantes et l'extension de la protection aux Bahamas et en République dominicaine : <http://eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1584>
- Mise en œuvre participative du plan de gestion du Parc National Montaña La Humeadora en République dominicaine : <http://www.eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1581>
- Renforcer l'engagement de la société civile des Caraïbes dans le cadre de la conservation de la biodiversité grâce à une mise en réseau au niveau régional et local ainsi qu'au partage et à l'apprentissage efficaces des bonnes pratiques : <http://www.eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1589>
- Renforcement des capacités pour un tourisme durable et des moyens de subsistance durables dans le cadre de la gestion et de la conservation à long terme des Zones Importantes de Biodiversité à Grenade : <http://www.eco-index.org/search/resultsf.cfm?projectID=1585>



Subventions octroyées janvier — mars 2014



A ce jour, le CEPF a octroyé 58 subventions dans la Caraïbe, pour un montant total de 5,7 million de dollars US. Au cours de la période janvier – mars 2014, cinq nouveaux projets ont été approuvés :

Bénéficiaire	Pays	Montant (US\$)	Titre/ Description
Direction stratégique1: Amélioration de la protection et de la gestion de 45 zones clés prioritaires pour la biodiversité			
Instituto Dominicana de Desarrollo Integral (IDDI)	République Dominicaine	\$125,000.00	Amélioration de la gestion et promotion de l'éco-tourisme au sein de la réserve de Bahoruco Oriental en République dominicaine.
Direction stratégique 2: Intégration de la conservation de la biodiversité dans la planification et la mise en œuvre du paysage et du développement, dans six corridors de conservation			
Grupo Jaragua	République Dominicaine	\$19,924.00	Intégration des communautés de la réserve de biosphère du corridor de Jaragua-Bahoruco -Enriquillo/Massif de la Selle grâce à des moyens d'existence durables pour contribuer à la conservation de la biodiversité en République dominicaine et en Haïti.
Sociedad Ornitológica de la Hispaniola Inc. (SOH)	République Dominicaine	\$19,989.00	Création et responsabilisation des alliances locales pour la conservation du parc national de Sierra de Bahoruco et de la réserve biologique de Loma Charco Azul à travers la formation d'agents locaux pour la promotion de l'environnement.
Direction stratégique 3: Appui à la société civile des Caraïbes pour conserver la biodiversité en renforçant les capacités institutionnelles locales et régionales et en encourageant la collaboration des parties prenantes			
Instituto Dominicana de Desarrollo Integral (IDDI)	République Dominicaine	\$19,962.00	Assistance technique pour le financement durable aux organisations non-gouvernementales œuvrant pour la conservation de la biodiversité en République dominicaine.
Kiunzi	République Dominicaine	\$19,940.00	Renforcement des capacités pour la communication et la mise en réseau des organisations travaillant au sein des zones clés pour la biodiversité en République dominicaine.

Pour une liste complète des résumés des 58 projets de la région, voir le lien suivant sur la page web du programme du CEPF dans les Caraïbes : http://www.canari.org/documents/ContractedCEPFgrantsasof280314English_000.pdf



Archives des numéros de Capacité

[Numéro 1: juin 2012](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

[Numéro 3: décembre 2012](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

[Numéro 4: mars 2013](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

[Numéro 5: juin 2013](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

[Numéro 6: septembre 2013](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

[Numéro 7: décembre 2013](#)

Suppléments en [français](#) et [espagnol](#)

Vous avez la parole !

Toutes les organisations ayant obtenu une subvention sont invitées à nous faire part des progrès de leurs projets respectifs, qui seront publiés dans les prochains numéros de Capacité. N'hésitez pas à partager Capacité avec vos collègues et amis, et envoyez-nous vos commentaires sur ce numéro à l'adresse ci-dessous.

A propos de CANARI

L'Institut pour les ressources naturelles de la Caraïbe (*Caribbean Natural Resources Institute CANARI*) est une organisation à but non lucratif immatriculée à Sainte Lucie, St. Croix et Trinidad et Tobago. Le bureau se situe à Port of Spain, Trinidad, et l'Institut dispose du statut 501(c) (3) aux Etats-Unis et est reconnu d'utilité publique à Trinidad et Tobago.

Notre mission est de promouvoir et de faciliter une participation équitable et une collaboration effective dans le cadre de la gestion des ressources naturelles essentielles au développement des îles de la Caraïbe, de façon à ce que les populations bénéficient d'une meilleure qualité de vie et que les ressources naturelles soient conservées, par le biais de l'apprentissage par l'action, la recherche, le renforcement des capacités et la consolidation des partenariats régionaux.

CANARI travaille dans les îles de la Caraïbe mais les résultats de ses travaux de recherche sont souvent pertinents pour la région dans son ensemble. Nos programmes mettent l'accent sur la recherche, le partage et la dissémination des leçons apprises, le renforcement des capacités et la consolidation des partenariats régionaux.



Caribbean Natural
Resources Institute (CANARI)
Fernandes Business Centre
Building 7, Unit 8
Eastern Main Road, Laventille,
TRINIDAD

CEPF Caribbean Pour nous contacter:

Tel : (868) 626-6062
Fax : (868) 626-1558
Email : cepf-rit@canari.org
Page web : www.canari.org



Suivez-nous sur [Facebook](#)